



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1478

20 janvier 2021

- **Un journaliste et une autre personne blessés par la police lors d'une manifestation antigouvernementale le 20 janvier**
- **Médias : Le Kolektif 2 Dimansyon dénonce l'agression du photojournaliste Edris Fortuné au gaz lacrymogène**
- **Droits humains : Le CARDH relève une hausse vertigineuse de la criminalité, notamment le kidnapping, durant l'année 2020**

>> Un journaliste et une autre personne blessés par la police lors d'une manifestation antigouvernementale le 20 janvier

Un manifestant et un journaliste de Radio Télé Vision Caraïbes, Réginald Rémy, ont été blessés par des balles en caoutchouc tirées par des agents de la Police nationale d'Haïti. Ils ont également fait usage de gaz lacrymogènes au carrefour des routes de Delmas et de l'aéroport international de Port-au-Prince. Un autre journaliste d'une station de radio en ligne aurait été également victime de violences de la police. Comme la veille, devant la résidence du premier ministre Joseph Joute, (située à Musseau, à l'est de Port-au-Prince) lors d'un rassemblement pacifique contre les actes de criminalité et le kidnapping, les protestataires ont été dispersés à coups de gaz lacrymogènes. Le droit démocratique de manifester est garanti par la Constitution. La répression a eu lieu à l'angle des routes de Delmas et de l'aéroport international de Port-au-Prince, rebaptisé *Kafou rezistans* (Carrefour de la résistance) depuis septembre 2019. Les policiers ont installé un camion en travers d'une des voies menant vers la route de l'aéroport et Delmas 17. Face à ce blocage, des protestataires ont réagi par des jets de pierres et ont érigé des barricades de pneus enflammés, au *Kafou rezistans*. Cette situation a créé la panique et paralysé les transports ainsi que les activités économiques. Les manifestants dénoncent la police, « transformée en un instrument politique au service de l'équipe *tèt kale* au pouvoir et tendant à protéger les gangs armés », au lieu de dispositions institutionnelles

concrètes contre les actes de criminalité, particulièrement le kidnapping. Dans un communiqué, la Police Nationale a affirmé avoir pris note des manifestations prévues par l'opposition. Elle souligne que le boulevard Toussaint Louverture conduisant à l'aéroport international, leur sera interdit. Qualifiant cette interdiction d'« illégale et anticonstitutionnelle », l'opposition annonce ne plus vouloir notifier à la police de calendrier de mobilisation dans les rues. Me. Michel André, porte-parole de Secteur dit démocratique et populaire a indiqué dans un tweet, le 19 janvier qu'« Une autorité de la police m'a donné la garantie que la PNH allait sécuriser la manifestation jusque devant l'ambassade américaine ». Quoiqu'il en soit, plusieurs centaines de manifestants ont défilé dans les rues de Port-au-Prince, le 20 janvier, pour continuer de s'élever contre une tentative de Jovenel Moïse de se maintenir à la présidence après le dimanche 7 février 2021, date d'échéance de son mandat constitutionnel. Une partie des protestataires a pu parvenir devant l'ambassade américaine à Tabarre (nord-est de Port-au-Prince), où des mises en garde ont été adressées à la nouvelle administration de Joseph Robinette Biden, le nouveau président étasunien investi ce mercredi à Washington. Cette manifestation avait pour objectif de demander aux autorités américaines de cesser de supporter les « criminels et corrompus » du régime *tèt kale* en place.

>> Médias : Le Kolektif 2 Dimansyon dénonce l'agression du photjournaliste Edris Fortuné au gaz lacrymogène

Le Kolektif 2 Dimansyon (K2d) condamne l'agression au gaz lacrymogène commise par des agents de la Police Nationale d'Haïti (PNH) sur le photjournaliste Edris Fortuné, lors de la manifestation de l'opposition, le vendredi 15 janvier, à Port-au-Prince. Cette agression constitue une atteinte supplémentaire à la liberté de la presse en Haïti, fustige le Kolektif 2 Dimansyon, qui se dit préoccupé par les violences policières sur les journalistes. Il exige une enquête afin de punir, de manière exemplaire, le responsable de l'agression physique sur le reporter d'images Edris Fortuné. Il est responsable de « Bleu et Rouge productions », qui relayent les différents mouvements de rues et les manifestations des organisations populaires. K2d appelle les organisations de droits humains, les organisations internationales et les autorités judiciaires haïtiennes à s'impliquer activement auprès des organes de presse pour faire respecter les droits que les conventions internationales ont

conférés aux journalistes. Lors des manifestations anti-gouvernementales le vendredi 15 janvier, un agent de la PNH a aspergé délibérément un spray lacrymogène dans les yeux du journaliste Edris Fortuné. « La violence policière à l'égard des journalistes va crescendo en Haïti. Depuis bientôt 4 ans, il est plus difficile d'exercer ce métier de reporter d'images, de photographe », estime Pierre Michel Jean du K2d, intervenant à l'émission Fwote Lide sur AlterRadio. Aujourd'hui, il est très difficile d'accéder aux quartiers populaires ou tout autre quartier chaud, pour réaliser des reportages sur les conditions de vie des habitants. « Les photjournalistes et les vidéastes rendent fidèlement compte des événements, plus que les autres travailleurs de la presse. Ce qui les transforme en de véritables dangers pour les policiers, qui violent les droits humains dans les mouvements de rues », souligne le Kolektif 2 Dimansyon.

>> Droits humains : Le CARDH relève une hausse vertigineuse de la criminalité, notamment le kidnapping, durant l'année 2020

Le Centre d'analyse et de recherche en droits humains (CARDH) dénonce une hausse vertigineuse de la criminalité, notamment le kidnapping, le démantèlement du corpus juridico-institutionnel et les constantes violations des droits humains, durant l'année 2020 en Haïti. Cette augmentation spectaculaire de la criminalité s'inscrit notamment dans une perspective politico-électorale et économique, par-delà des violations du droit à la vie et du droit de manifester. Le Centre appelle à un sérieux désarmement des criminels, afin d'éviter que les futurs parlementaires deviennent une administration publique narco-criminelle. Le CARDH cite la protection des criminels, le blanchiment par des officiels de l'argent provenant du kidnapping, de la drogue et d'autres trafics. « Le G9 en famille et alliés (fédération de gangs) contrôle, à lui seul, environ 36 % de l'électorat national. Une alliance avec la Brigade de sécurité des aires protégées (BSAP), soutenue par les délégations et vice-délégations, permettra au pouvoir de contrôler plus de 80% de l'électorat et de se renouveler », lit-on dans le rapport du Centre, paru le 19 janvier. Une remontée de l'insécurité, dont le kidnapping, est observée en Haïti après la création du G9, encouragée par la Commission nationale de désarmement, de démantèlement et réinsertion mise en place par l'exécutif. Par ailleurs, un rapport des Nations Unies rend compte de 698 cas de

violations et abus des droits humains, perpétrés dans les manifestations, entre le 6 juillet 2018 et le 10 décembre 2019 en Haïti. Le 18 janvier, des mouvements de protestations ont eu lieu à Port-au-Prince. Les manifestants ont installé des barricades de pneus enflammés et des pierres à la périphérie sud de Port-au-Prince. Ils ont également donné l'ordre à des chauffeurs de placer leurs véhicules en travers des rues. Cette situation de tensions a entraîné une paralysie de la circulation automobile. Par ailleurs, des ravisseurs armés non identifiés se sont empressés de libérer Éril Dédé, le propriétaire et chauffeur de la compagnie de transport « Voix des Anges » (Port-au-Prince/Les Cayes - Sud), qu'ils avaient kidnappé, tôt dans la matinée le 18 janvier, à une station d'autobus de Portail Léogâne. L'Association des propriétaires et chauffeurs d'Haïti encourage ces membres à rester mobilisés contre les actes de kidnapping sur le territoire national. En milieu de journée du lundi 18 janvier, on a appris la libération du jeune entrepreneur Mike Bellot, fabricant de sacs à dos fonctionnant à l'énergie solaire, « Sola Bag », enlevé et séquestré depuis deux jours. Selon plusieurs sources il y aurait davantage de cas de kidnapping que ceux signalés aux médias. L'État, et sa police, se révèle de plus en plus incapable de faire front à la criminalité, particulièrement les actes de kidnapping.